

AUTOMOBILES
CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 187 D

Le 19 Octobre 1970.

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

A - PIVOTS.

Depuis le 1er Octobre 1970, les pivots de ces véhicules sont équipés de graisseurs ne servant au graissage des rotules qu'au cours de la fabrication du véhicule.

LES ROTULES DE PIVOT SONT AINSI GRAISSEES A VIE.
LES GRAISSEURS NE SONT A UTILISER QU'EN CAS D'INCIDENTS.

B - BARRES DE DIRECTION.

Depuis le 1er Octobre 1970, les trous de graissage et les bouchons sur les barres d'accouplement DX 443-013 et DX 443-014 sont supprimés.

D. TOUS TYPES

TRAIN AVANT

DIRECTION

Rotules de pivot

Barres de direction

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS XV^e - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.